



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

091-219102233-20231213-VI-DEL-2023-099-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

Date de convocation : 7 décembre 2023
Date d'affichage : 7 décembre 2023
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 25
Votants : 33

Délibération n° VI-DEL-2023-099

Objet : Budget principal 2023 - Décision modificative n° 2

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Franck MARLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Franck	MARLIN	Maire
Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Fouad EL M'KHANTER représenté par M. Franck MARLIN, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Gérard HEBERT, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Dramane KEÏTA, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Françoise PYBOT, M. Olivier SIGMAN représenté par M. Medhi MEJERI, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par M. Mostefa GHENAÏM, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG

ETAIENT ABSENTS : M. Maxime MARCELIN, Mme Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Franck COENNE.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20231213-VI-DEL-2023-099-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

VU la délibération n° VI-DEL-2023-039 du 12 avril 2023 relative au vote du budget primitif 2023,

VU la délibération n° VI-DEL-2023-046 du 27 juin 2023 relative au vote de la décision modificative n°1 du budget 2023,

VU l'avis de la Commission de Stratégie Financière et fonctions support en date du 1^{er} décembre 2023,

CONSIDERANT qu'il convient d'ajuster les crédits inscrits au budget primitif 2023 en fonctionnement et en investissement, afin de répondre au plus près à la réalité des besoins.

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 11 voix contre (MM. Hillaire, Corbel, Bayart, Ghenaim, Méziane, Turlotte, Mmes Binet-Dézert, Commeignes, Tartarin, Royère, Tran Quoc Hung)

- Approuve la décision modificative n°2 du budget principal 2023 qui s'équilibre en fonctionnement à 16 941,23 € et à 325 237,87 € en investissement.

En fonctionnement :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-1 844,56 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	-311 794,00 €	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	311 794,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	37 704,94 €	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	-18 919,15 €	
TOTAL DES DEPENSES		16 941,23 €	
76	PRODUITS FINANCIERS		16 941,23 €
TOTAL DES RECETTES			95 259,04 €

En investissement :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	-135 000,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 000,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-681 676,13 €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 040 914,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		325 237,87 €	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		6,47 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		325 231,40 €
TOTAL DES RECETTES			325 237,87 €



Franck MARLIN
Maire d'Étampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :1.8.DEC.2023..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.